

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 4 septembre 2019



LE STRESS FINANCIER DES TRAVAILLEURS PRIVE L'ÉCONOMIE CANADIENNE DE 16 MILLIARDS DE DOLLARS ANNUELLEMENT

Résultats du sondage annuel de l'Association canadienne de la paie

Toronto, le 4 septembre 2019 – Tandis que les vacances d'été tirent à leur fin, les Canadiens retournent progressivement au travail. Le stress financier empêche toutefois beaucoup d'entre eux de réaliser leur plein potentiel, ce qui se répercute sur leurs employeurs et sur l'économie.

Selon les résultats du sondage 2019 réalisé par l'Association canadienne de la paie auprès des employés canadiens dans le cadre de la Semaine nationale de la paie, chez 43 % des travailleurs interrogés, ce stress est si important qu'il mine leur rendement au travail. L'Association estime que les pertes de productivité découlant des préoccupations financières privent l'économie canadienne de près de 16 milliards de dollars annuellement – et il s'agit d'une estimation très prudente. D'autres coûts doivent aussi être pris en compte, soit ceux de l'absentéisme accru (qui touche un répondant sur dix), du roulement de personnel, des sommes versées en prestations ainsi que de la baisse de la satisfaction au travail et du moral des employés.

« Le stress financier a d'énormes répercussions sur la vie des gens et de leurs familles, ainsi que sur les entreprises et l'économie, indique Peter Tzanetakis, président de l'Association canadienne de la paie. Tout comme ils se soucient de la santé mentale de leur personnel, les employeurs canadiens devraient prendre des mesures pour accroître le bien-être financier de leurs employés. De telles initiatives leur donneraient un avantage concurrentiel stratégique dans un contexte de vive concurrence, en plus de se répercuter positivement sur leurs résultats financiers. »

Le 11^e sondage annuel de l'Association démontre que près du quart des travailleurs au pays consacrent près de 40 minutes par jour à des questions liées aux finances personnelles plutôt qu'au travail. Pour une journée de travail de huit heures, il s'agit d'une perte de productivité de 8,1 %.

Selon une étude commandée plus tôt cette année par l'Association canadienne de la paie, les finances personnelles représentent la source de stress qui touche le plus les Canadiens à l'échelle du pays¹.

LE STRESS FINANCIER S'INVITE DANS NOS FOYERS

La maison a beau être l'endroit le plus important dans le cœur des gens, c'est aussi là que naissent les préoccupations financières pour beaucoup.

L'augmentation du coût de la vie (qui englobe les frais d'habitation ainsi que les taux d'intérêt et les taux hypothécaires, dont une hausse imminente est prévue) représente la principale source de stress chez les 4 000 répondants et plus du sondage – 40 % ont déclaré se sentir « écrasés » par les dettes.

suite...

L'endettement devrait normalement inciter les gens à surveiller de près ce qu'ils dépensent par rapport à leurs revenus, ce qui n'est pourtant pas le cas. Une personne interrogée sur trois affirme que ses dettes ont augmenté depuis 2018 et que ses dépenses demeurent plus élevées que ses revenus nets.

Autre donnée qui en dit encore plus long, près du tiers des répondants admettent avoir des dettes de carte de crédit et une grande part d'entre eux (38 %) croient qu'il leur faudra plus d'un an pour s'en acquitter. Chez une proportion stupéfiante (5 %) de ces personnes, il faudra même une décennie ou plus pour remettre à zéro le solde de leurs cartes de crédit.

En règle générale, les conseillers financiers recommandent aux gens d'épargner au moins 10 % de leurs revenus nets. Les résultats du sondage démontrent néanmoins que les deux tiers des employés n'arrivent pas à suivre cette recommandation. Par ailleurs, plus de quatre employés sur dix (43 %) vivent d'un chèque de paie à l'autre. Il leur reste donc peu de marge de manœuvre pour mettre de l'argent de côté.

LA PAIE A LE POUVOIR

« Les professionnels de la paie ont le pouvoir, les connaissances et l'expertise nécessaires afin d'aider grandement les Canadiens à épargner et de mener les entreprises sur la voie de la réussite, déclare Wendy Doane, présidente du conseil d'administration de l'Association canadienne de la paie. Pour réduire les répercussions du stress financier, les employeurs peuvent commencer par se tourner vers l'équipe de la paie afin de mettre en œuvre et de promouvoir un programme *Payez-vous d'abord*. »

Faciles à instaurer, les programmes *Payez-vous d'abord* permettent aux employés de travailler de concert avec l'équipe de la paie pour qu'une portion de leur salaire, aussi minime soit-elle, soit versée automatiquement dans un compte d'épargne. Cette mesure favorise une saine gestion des finances et une hausse du taux d'épargne, en plus d'amener les participants à mettre régulièrement de l'argent de côté en vue de la retraite.

« Pour que leurs finances personnelles contribuent à leur bien-être, les travailleurs canadiens doivent aussi prendre certaines initiatives, par exemple s'inscrire à un programme *Payez-vous d'abord*, ajoute M^{me} Doane. Moins de la moitié des personnes interrogées disent suivre habituellement un budget et 30 % affirment avoir établi un budget seulement *dans leur tête*. Ce n'est pas assez. Les gens qui dressent un budget sont moins susceptibles de dépenser plus que ce qu'ils gagnent et donc de se retrouver en situation d'endettement. » Les employés sont avides de conseils sur l'amélioration de leur situation financière. En effet, près de quatre répondants sur cinq (78 %) aimeraient recevoir de l'information financière en milieu de travail, et les deux sujets les plus populaires parmi eux sont l'épargne en prévision de l'avenir et la gestion budgétaire.

Plus du tiers des répondants participent déjà à un programme *Payez-vous d'abord*. Toutefois, seulement 55 % des employeurs offrent une telle mesure.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LA PAIE

Au Canada, 1,5 million d'employeurs comptent sur les spécialistes de la paie pour assurer le versement exact et à temps de 970 milliards de dollars de salaires et d'avantages imposables et de 324 milliards de dollars de retenues obligatoires, tout en se conformant à plus de 200 exigences réglementaires fédérales et provinciales. En tant que source faisant autorité en matière de connaissances sur la paie canadienne, l'Association favorise la conformité de la paie au moyen de la représentation et de la formation. Afin d'en savoir plus sur l'Association, consultez le site paie.ca.

– 30 –

Pour obtenir des précisions sur le sondage, rendez-vous à paie.ca/snp. Des porte-parole de l'Association canadienne de la paie sont disponibles pour des entrevues à l'échelle du Canada.

Renseignements : Lamia Charlebois, rp@lamiacharlebois.com, +1 514 279.4601

À propos du sondage 2019 de l'Association canadienne de la paie dans le cadre de la Semaine nationale de la paie
Un total de 4 285 employés provenant de diverses régions du Canada et de différents secteurs ont répondu à un questionnaire en ligne entre le 24 avril et le 18 juin 2019. Une méthode d'échantillonnage de commodité a été employée pour le sondage, qui a été élaboré par l'Association canadienne de la paie et mené par Framework Partners. Une marge d'erreur de plus ou moins 1,3 %, 19 fois sur 20, peut être associée au sondage. Toutefois, en raison de la méthodologie non probabiliste utilisée, il n'est pas possible d'établir une marge d'erreur définitive.

Recherche sur les stress de la vie : Angus Reid Forum, Panel omnibus de 1 010 Canadiens, Février 2019.